

A.E.S. SAINT PIERRE
S.A.S. au Capital de 77.700 €
Siège Social : 247 rue Amiral Lacaze
Terre Sainte 97410-SAINT PIERRE
RCS SAINT PIERRE 434 529 947

TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT PIERRE (REUNION)
DEPOT DU : 25.05.17
N° :
RC : 17 B 962
01 B 82

**Déclaration d'affectation du résultat
de l'exercice social clos le 31/12/2016
(A.G.O. du 24/05/2017)**

**Le soussigné, M. Régis FIEGENWALD,
es-qualités de : président d'A.E.S. SAINT PIERRE**

Déclare, en application des dispositions de l'article 44-1° nouveau du décret du 23 Mars 1967,

que la proposition d'affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soumise à la décision des associés lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 24 mai 2017, est identique en sa teneur à la résolution d'affectation votée au cours de ladite assemblée, et encore que les termes de ladite résolution sont les suivants :

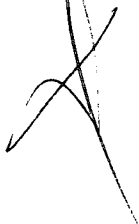
"...

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 125.472 €, décide d'affecter ce dernier ainsi qu'il suit :

- à concurrence de 25.239 € : au poste « Autres réserves »
 - à concurrence du solde, soit 100.233 € : aux dividendes revenant aux associés
- ... ».

Fait au siège social
Le 24 mai 2017



colr us in a

A.E.S. SAINT PIERRE

S.A.S. au Capital de 77.700 €
Siège Social : 247 rue Amiral Lacaze
Terre Sainte 97410-SAINT PIERRE
RCS SAINT PIERRE 434 529 947

**Rapport général de la présidence
à l'AGO du 24/05/2017**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi (bilan, compte de résultat, annexe, texte des résolutions).

Nous vous précisons que les comptes annuels 2016 soumis ainsi à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

I.1 - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2016

Notre société a connu une très légère augmentation de son chiffre d'affaires mais dans l'ensemble l'activité reste stable.

Elle est une des filiales de la société mère animatrice du groupe, TRINITY qui a pris le relais en cette qualité de QUINTA ESSENTIA à compter du 1^{er} mai 2015.

Notre société est liée avec TRINITY par un contrat d'animation et de prestations ; notre nouvelle société mère, tout comme le faisait QUINTA ESSENTIA, assure plus particulièrement la politique générale du groupe et veille au développement du modèle économique qui a fait ses preuves par le passé.

I.2 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

I.2 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Compte tenu de la stabilité et de la nature de notre activité, il nous reste toujours à maintenir nos efforts pour affermir la pérennité de l'entreprise.

I.3 - Evénements importants survenus en cours et depuis la clôture de l'exercice

Pour rappel, la société a adopté la forme de société par actions simplifiée par AGE du 9 mars 2013 et a changé de président et nommé des Commissaires aux comptes lors de l'AG du 14 mars 2015.

I.4 - Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

I.5 - Principaux risques et incertitudes

R.A.S.

I.6 - Utilisation d'instruments financiers

R.A.S.

II - FILIALES ET PARTICIPATIONS

II.1 - Activité des filiales et participations

Néant.

II.2 - Prises de participation ou prises de contrôle

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé

II.3 - Cession de participations

Néant.

II.4 - Régularisation de participations croisées

Néant.

III - RESULTATS - AFFECTATION

III.1 - Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires net s'est élevé à 749.084 €, en hausse sensible par rapport à celui de 2015 qui a été de 732.081 €. Le montant des traitements et salaires s'élève à 61.748 € pour 85.861 € en 2015. Le total des charges d'exploitation s'étant élevé à 610.019 € contre 613.628 € en 2015, l'exercice écoulé se solde par un résultat d'exploitation de 144.897 € contre 123.810 € en 2015. Le bénéfice ressort à 125.472 € contre un bénéfice de 107.866 € lors de l'exercice précédent.

III.2 - Approbation des comptes et Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 125.472 € et d'affecter ce dernier ainsi qu'il suit :

- à concurrence de 25.472 € : au poste « Autres réserves »
- à concurrence du solde, soit 100.233 € : aux dividendes revenant aux associés

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice serait ainsi fixé à 129 € par action, à hauteur de 90.300 € à Régis FIEGENWALD et à hauteur de 9.933 € à QUINTA ESSENTIA

Les prélèvements sociaux seraient effectués à la source et imputés sur le dividende brut.

Le dividende net serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal, ce dividende proposé ouvre droit, au profit des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, à l'abattement prévu à l'article 158, 3, 2° du Code général des impôts, calculé sur la totalité de son montant brut.

III.3 - Rappel des dividendes distribués

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices dans le tableau qui suit :

Exercice clos le	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2013	79.100 €		8.701 €
31 décembre 2014	91.000 €		10.010 €
31 décembre 2015	99.456 €		8.410 €

III.4 - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et quinquies du Code général des impôts, je vous indique les sommes visées par l'article 39-4 du CGI : 7 € d'amortissements excédentaires non déductible.

IV - PRESIDENCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

IV.1 - Présidence

Aucune modification n'est intervenue concernant la présidence, et plus particulièrement sa rémunération qui demeure toujours identique.

IV.2 - Commissaires aux Comptes

Aucune modification n'est intervenue concernant les commissaires aux comptes

Vous allez prendre connaissance du contenu des rapports du commissaire aux comptes titulaire sur cet exercice 2016.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre décision.

Saint Pierre, le 31 mars 2017

LA PRESIDENCE

N° de Dossier : 060098

En Euros

628

FIDECOREX SELAFA 1 AVENUE LUC DONAT LOCAL 1 BP 113 97453 SAINT-PIERRE CEDEX

copie conforme


SAS AES SAINT PIERRE

247 RUE AMIRAL LACAZE

TERRE-SAINTE

97410 SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

2050

Réel Normal BIC

MILLESIME 2016

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
9740401	900794	18	EM	652
N° Siret	43452994700013			

Désignation de l'entreprise : SAS AES SAINT PIERRE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 247 RUE AMIRAL LACAZE 97410 SAINT PIERRE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 43452994700013			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
		(3) Part à plus d'un an :	CR
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AES SAINT PIERRENéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	77 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	7 770
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	78 895
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	125 472
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	289 836
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	16 884
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	523
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	68 000
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 196
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	928
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	111 530
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	401 367
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	101 283
		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AES SAINT PIERRE

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	210 970	FB		FC	210 970	
	Production vendue {	biens *	FD	538 114	FE		FF	538 114	
		services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	749 084	FK		FL	749 084	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	5 823	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	754 916	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	131 664	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	-4 972	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	272 821	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	106 002	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	8 699	
	Salaires et traitements *						FY	61 748	
	Charges sociales (10)						FZ	23 266	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	10 272	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	53
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	465	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	610 019	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	144 897	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	310	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	310	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-310		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	144 588		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AES SAINT PIERRE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	100
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	100
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 126
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	755 016
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	629 544
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	125 472
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(9) Dont transferts de charges	IK	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	HX	5 300
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	1 691
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
AMENDE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGUL		90	100
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1 ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS AES SAINT PIERRE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	107 821	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[]	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	[]	Dont Composants	M1		KM		KN		KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[]	Dont Composants	M2		KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[]	Dont Composants	M3		KS		KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	27 211	KW		KX	8 871
		Matériel de transport *				KY	23 820	KZ		LA	18 365
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 669	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes				LK		LL		LM	
		TOTAL III				LN	58 700	LO		LP	27 236
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 000	IU		IV		
	TOTAL IV				LQ	2 000	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	168 521	ØH		ØJ	27 236	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	107 821	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	36 082	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	42 185	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	7 669	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	85 936	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 000	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 000	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	195 757	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AES SAINT PIERRENéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SAS AES SAINT PIERRE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	915	PF	905	PG		PH	1 821
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	12 126	QE	3 451	QF		QG	15 578
	Matériel de transport	QH	16 731	QI	4 954	QJ		QK	21 685
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 898	QM	962	QN		QO	6 860
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	34 755	QV	9 367	QW		QX	44 122
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	35 671	ØP	10 272	ØQ		ØR	45 943

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d' autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS AES SAINT PIERRE						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 132	6U	53	6V	4 132	6W	53
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 132	TY	53	TZ	4 132	UA	53
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	4 132	UB	53	UC	4 132	UD	53
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	53	UF	4 132				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SAS AES SAINT PIERRE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 000	UV		UW	2 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	67		67						
	Autres créances clients	UX	21 870		21 870						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	454		454						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 439		3 439					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	100		100					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
TOTAUX			VT	27 929	VU	25 929	VV	2 000			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	16 884		6 636		10 248				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	68 000		68 000						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 791		10 791						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 363		10 363						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 195		3 195						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	847		847						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	523		523						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	928		928						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	111 530	VZ	101 283		10 248			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	20 089	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 440	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**Désignation de l'entreprise SAS AES SAINT PIERRE Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis A1. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice ZT 13 823**III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AES SAINT PIERRE</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	107 866			ZD	8 410						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	99 456						
						ZF							
	TOTAL I	ØF	107 866			TOTAL II	ZH	107 866					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7				YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8				XQ	18 000		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	56 748		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	180			ST	31 253		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	106 002		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	2 660		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS				9Z	6 039		
IMPÔTS ET TAXES	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	8 699		
	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	58 636		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	37 112		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *									ØB	61 786		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)									YP	3		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale									RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *					XP							
					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 sinon 0		ZR	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL		
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO		
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS AES SAINT PIERRE					Néant ☒ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)	
⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : SAS AES SAINT PIERRE		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
TOTAL 1					
		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
N-9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AES SAINT PIERRE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10182*21

15

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)
RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AES SAINT PIERRE</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AES SAINT PIERRE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	210 970	
Production vendue - Biens	OB	538 114	
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	9	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 691	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	750 784	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	131 664	
Variations de stocks (marchandises)	OO	-4 972	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	272 821	
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	88 002	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	465	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	487 980	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	262 804
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	262 804	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	750 775	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311216

N° SIRET

43452994700013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AES SAINT PIERRE

ADRESSE (voie)

247 RUE AMIRAL LACAZE TERRE-SAINTE

CODE POSTAL

97410

VILLE

SAINT PIERRE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

77

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

700

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

QUINTA ESSENTIA

N° SIREN (si société établie en France)

538822586

% de détention

10,0000

Nb de parts ou actions

77,00

Adresse :

N°

247

Voie

RUE AMIRAL LACAZE TERRE SAINTE

Code Postal

97410

Commune

ST PIERRE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

FIEGENWALD

Prénom(s)

REGIS

Nom marital

% de détention

90,0000

Nb de parts ou actions

700,00

Naissance : Date

05/02/1974

N° Département

83

Commune

OLLILOULES

Pays

France

Adresse :

N°

9

Voie

ALLEE EMMANUEL JORON

Code Postal

97410

Commune

ST PIERRE

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


 Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)


(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311216

N° SIRET : 43452994700013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AES SAINT PIERRE

ADRESSE (voie) 247 RUE AMIRAL LACAZE TERRE-SAINT

CODE POSTAL 97410

VILLE SAINT PIERRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AES SAINT PIERRE

Numéro de siret

43452994700013

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	43452994700013	2931Z
SAS AES SAINT PIERRE 247 RUE AMIRAL LACAZE TERRE-SAINTE 97410 SAINT PIERRE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	85 087
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	46 967
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise SAS AES SAINT PIERRE
Numéro siret 43452994700013

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
Dépenses de mécénat (dons ouvrant droit à réduction)		5 300
TOTAL		5 300

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
CICE		5 561
TOTAL		5 561

Désignation de l'entreprise SAS AES SAINT PIERRE

Numéro de siret

43452994700013

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignations	Montant
INT COURUS / EMP 164102 INTERETS COURUS	31
Provision pour congés à payer Provision brut	10 791
Provision pour congés à payer Provision charges sociales	3 032
PROV FC AGEFOS 2016	369
PROV TA 2016	420
PROV TVS 4TR16	58
Total des charges à payer	14 700

Désignation de l'entreprise SAS AES SAINT PIERRE
Numéro de siret 43452994700013

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					



SAS A.E.S SAINT PIERRE

Société par actions simplifiée au capital de 77 700 euros

SIEGE SOCIAL :
247 RUE AMIRAL LACAZE
TERRE SAINTE
97410 SAINT PIERRE
RCS SAINT PIERRE 434 529 947

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes de la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes de la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS A.E.S SAINT PIERRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1er alinéa, du code de commerce, nous n'avons pas d'élément à porter à votre connaissance dans le cadre de la justification de nos appréciations.



SAS A.E.S SAINT PIERRE

Société par actions simplifiée au capital de 77 700 euros

SIEGE SOCIAL :
247 RUE AMIRAL LACAZE
TERRE SAINTE
97410 SAINT PIERRE
RCS SAINT PIERRE 434 529 947

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes de la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

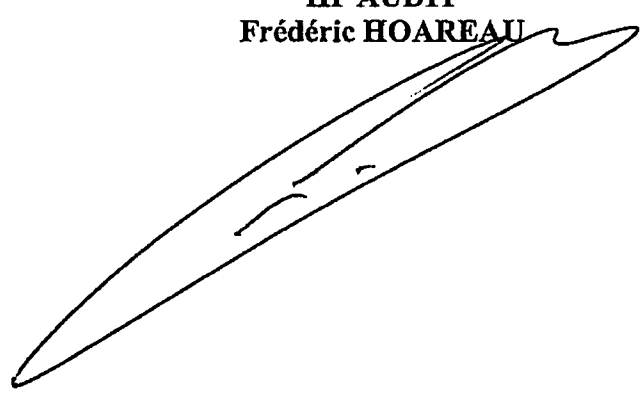
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres élus et autres membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Pierre, le 24 Avril 2017
Le Commissaire aux Comptes

HP AUDIT
Frédéric HOAREAU



BILAN ACTIF

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF	Valeurs au 31/12/16		Valeurs au 31/12/15
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes
Capital suscrite non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires	1 821	1 821	905
Fonds commercial (1)	106 000		106 000
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrain			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles	85 936	44 122	41 814
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 000		2 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	195 757	44 943	149 814
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	6 200		6 200
Avances et acomptes versés sur commandes	48		48
Créances			
Clients (3)	21 870		21 870
Clients douteux, litigieux (3)	67	53	14
Personnel et comptes rattachés (3)	454		454
Créances fiscales et sociales (3)	3 539		3 539
Fournisseurs débiteurs			
Débiteurs divers (3)			
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	219 430		219 430
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	251 606	53	251 553
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	447 363	45 996	401 367

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PASSIF	Valeurs au 31/12/16	Valeurs au 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	77 700	77 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts d'évaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	7 770	7 770
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	78 895	70 485
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	125 472	107 866
SITUATION NETTE	289 836	263 821
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	289 836	263 821
AUTRES FOND PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FOND PROPRES		
PROVISIONS		
Provision pour risques		
Provision pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 884	2 206
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	523	266
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	68 000	50 942
Fournisseurs, factures non parvenues		1 085
Dettes fiscales et sociales	25 196	34 845
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	928	928
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	111 530	90 273
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	401 367	354 094
(1) Dont à plus d'un an	10 248	
(1) Dont à moins d'un an	101 283	90 273
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Du 01/01/15 Au 31/12/15	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	210 970	28	254 734	35	43 764	17
Production vendue (biens et services)	538 914	72	477 347	65	60 767	13
Montant net du chiffre d'affaires	749 084	100	732 081	100	17 003	2
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 823	1	5 352	1	471	9
Autres produits	9		5		4	79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	754 916	101	737 438	101	17 478	2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	131 664	18	85 452	12	46 212	54
Variation de stocks	4 972	1	92		4 879	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	272 821	36	310 180	42	37 359	12
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	106 002	14	88 431	12	17 571	20
Impôts, taxes et versements assimilés	8 699	1	8 493	1	206	2
Salaires et traitements	61 748	8	85 861	12	24 113	28
Charges sociales	23 266	3	25 623	4	2 358	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	10 272	1	8 518	1	1 754	21
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	53		1 159		1 105	95
Dotations aux provisions						
Autres charges	465		4		461	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	610 019	81	613 628	84	3 609	1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	144 897	19	123 810	17	21 087	17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Du 01/01/15 Au 31/12/15	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif Immo. (3)						
Autres Intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	310		250		60	24
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	310		250		60	24
RÉSULTAT FINANCIER	-310		250		60	24
RÉSULTAT COURANT avant Impôts	144 588	19	123 561	17	21 027	17
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	100				100	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100				100	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	90				90	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	90				90	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10				10	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	19 126	3	15 695	2	3 431	22
TOTAL DES PRODUITS	755 016	101	737 438	101	17 578	2
TOTAL DES CHARGES	629 544	84	629 572	86	-28	
Bénéfice ou Perte	125 472	17	107 866	15	17 606	16

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/03/2017.

Autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Install. et agenc. divers	5 à 10 ans
- Matér. de bureau et Inf.	5 ans
- Matériels de transport	1 à 5 ans
- Mobiliers	4 ans

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CI COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

À titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 5 561 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORABLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	107 821	
	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers	27 211		8 871
		Matériel de transport	23 820		18 365
		Matériel de bureau & mobilier Informatique	7 669		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			58 700		27 236
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		2 000		
TOTAL			2 000		
TOTAL GENERAL			60 521		27 236

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt. poste	par cessions			
INCORPORABLES	Frais d'établissement & développ.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			107 821	
	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				36 082	
		Matériel de transport				42 185	
		Mat. bureau, Inform., mobilier				7 669	
	Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL					85 936		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				2 000		
TOTAL					2 000		
TOTAL GENERAL					195 757		

AMORTISSEMENTS

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	915	905		1 821
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. Industriels					
Autres Immo corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et Informatiq., mob. Emballages récupérables divers	12 126 16 731 5 898	3 451 4 954 962		15 578 21 685 6 860
	TOTAL	34 755	19 367		44 122
	TOTAL GENERAL	35 671	10 272		45 943

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	REPRISES Différentiel de durée	Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	Mouvements des amortissements fin de l'exercice
Frais d'établissements					
TOTAL					
A. Immo. incorpor.					
Terrains					
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.				
Inst. techn. nat. et outillage					
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier Inf. Emballages réc. divers				
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GÉNÉRAL					
Total général non ventilé					

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES STOCKS

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandes	1 228	6 200	1 228	6 200
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	1 228	6 200	1 228	6 200

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ETAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 000		2 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	67	67	
	Autres créances clients	21 870	21 870	
	Créances rep. titres prêtés ; prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	454	454	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 439	3 439	
	Etat & autres	100	100	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL		27 929	25 929	2 000
Renvois (2)	Montant			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	ds			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêt & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Titres composant le capital social au début de l'exercice
Titres émis pendant l'exercice
Titres remboursés pendant l'exercice
Titres composant le capital social à la fin d'exercice

NOMBRE

VALEUR
NOMINALE

777,00

100,00

ETAT DES DETTES

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ETAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d 1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & lettres de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
à plus d' 1 an à l'origine	16 884	6 636	10 248	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	68 000	68 000		
Personnel & comptes rattachés	10 791	10 791		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	10 363	10 363		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	3 195	3 195		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	847	847		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	523	523		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	928	928		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	111 530	101 283	10 248	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 089			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	5 440			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS AES SAINT PIERRE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER

14 700